



CONGO RESSOURCES MINING

«C.R.M.» (Sarl)

RAPPORT DE L'EXERCICE DU DEVOIR DE DILIGENCE RAISONNABLE

Période : Mai à Décembre 2022
Zone opérationnelle : Nord-Kivu et Maniema
Territoires : Masisi, Walikale,
Lubero, Pangi, Kalima et
Punia

Congo Ressources Mining CRM 135. Av. MAYIMOTO
Q.KYESHERO

RCCM 23-B-00223 ID.NAT. B0500N83001B

congoressourcesm@gmail.com

Sommaire

Partie I : PRESENTATION DE LA SITUATION DE LA SOCIETE CONGO RESSOURCES MINING, CRM Sarl	3
1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	3
2. CONTEXTE D'ELABORATION DU PRESENT RAPPORT	4
3. APERÇU DU SYSTÈME DE MISE EN ŒUVRE DE LA DILIGENCE RAISONNABLE AU SEIN DE L'ENTREPRISE	4
Partie II : ACTIVITES COMMERCIALES DE L'ENTREPRISE	4
ACHATS ET EXPORTATIONS	4
a) Situation des quantités achetées	5
b) Situation des quantités exportées	6
1. RELATIONS DE L'ENTREPRISE AVEC SES PARTENAIRES COMMERCIAUX	7
a) Les Fournisseurs de l'entreprise	7
Les Négociants des minerais	7
b) Les Coopératives et Sociétés minières	9
c) Les Acheteurs de l'entreprise	9
2. ACTIONS DE CRM Sarl VIS-À-VIS DE SES PARTENAIRES	9
3. MISSION D'EVALUATION DES RISQUES ASSOCIEES A LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DES MINERAIS INITIEES PAR CRM Sarl	10
4. REPERTOIRE DES SITES MINIERS QUALIFIES ET VALIDES « VERTS » OU S'APPROVISIONNE LA SOCIETE CRM Sarl	10
Partie III. INCIDENTS ET AUDIT	12
INCIDENTS SURVENUS DANS LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DU CRM Sarl	12
2. CONFORMITE AVEC LE MECANISME D'AUDIT TIERCE PARTIE	16
CONCLUSION	16

Partie I : PRESENTATION DE LA SITUATION DE LA SOCIETE CONGO RESSOURCES MINING, CRM Sarl

1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La société **CONGO RESSOURCES MINING (Sarl)**, **CRM Sarl** en sigle créée depuis le 28/06/2021 est une Entité de Traitement de Catégorie A, située sur l'avenue Av.Du Lac, N°90 Q. HIMBI, Commune de Goma, Ville de Goma en province du Nord-Kivu en RDC.

La Société **CRM Sarl** a été établie pour acheter et exporter les minerais 3T (Cassitérite, Coltan et Wolframite) d'exploitation artisanale. Elle exerce ses activités en conformité avec la réglementation minière en vigueur en RDC. La société détient tous les documents officiels nécessaires l'autorisant de fonctionner en République Démocratique du Congo.

Au regard des exigences tant nationales, régionales qu'internationales relatives à l'approvisionnement responsable des minerais provenant des zones de conflit ou à haut risque, CRM Sarl a opté, dans le respect des principes directeurs du guide de l'**OCDE** (**O**rganisation de **C**oopération et de **D**éveloppement **E**conomique) pour l'exercice du devoir de diligence, du mécanisme de certification régionale de la CIRGL et en adhérant au système de traçabilité des minerais iTSCi, à s'approvisionner de manière responsable en vue de rassurer les acheteurs en aval que les minerais issus de sa chaîne d'approvisionnement ne contribuent pas à un conflit armé ni à une forme de violation de droits de l'homme dans les circonstances d'extraction ni de transport, ne favorise non plus le blanchiment de capitaux et le trafic illicite de minerais à l'interne ou au niveau transfrontalier.

La société CRM Sarl opère dans la province du Nord-Kivu particulièrement dans les territoires de **Masisi**, **Walikale** et **Lubero**. La société est actuellement implantée dans la Province du Maniema et du Tanganyika. Dans le Maniema, CRM Sarl opère dans les territoires de **Pangi**, **Kalima** et **Punia**. Elle compte, dans l'avenir, étendre ses activités dans d'autres provinces de la République Démocratique du Congo.

2. CONTEXTE D'ELABORATION DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport est élaboré sur instruction d'ITSCi et pour affirmer l'engagement de la société CRM Sarl à respecter ses engagements en matière de conformité avec les exigences de l'OCDE pour un approvisionnement responsable des minerais.

OBJECTIF

Ce rapport a pour objectif de rassurer les partenaires commerciaux de CRM en amont et en aval ainsi que les autres parties prenantes de l'engagement de cette dernière à la mise en œuvre du devoir de diligence pour sa chaîne d'approvisionnement des minerais au Nord-Kivu qui est considérée comme zone à risque.

3. APERÇU DU SYSTÈME DE MISE EN ŒUVRE DE LA DILIGENCE RAISONNABLE AU SEIN DE L'ENTREPRISE.

La société CRM détient une politique de gestion interne fondée sur le devoir de diligence raisonnable. L'entreprise se doit de développer des principes éthiques qui soient en conformité avec l'annexe 2 du guide de l'OCDE pour des chaînes d'approvisionnement des minerais provenant des zones de conflit ou à haut risque.

La responsabilité du suivi de la chaîne d'approvisionnement de minerais et de la mise en œuvre du devoir de diligence revient à Monsieur BAGIRISHA HAKIZINKA qui est aussi chargé des opérations sur les sites miniers. En tant que cadre de direction, il participe aussi à la prise des décisions au sein de l'Entreprise.

Partie II : ACTIVITES COMMERCIALES DE L'ENTREPRISE ACHATS ET EXPORTATIONS

Les opérations d'achats se déroulent logiquement selon les normes et les instructions à la base. Le manuel de traçabilité est pour la société CRM un instrument de base pour la vérification de toute la documentation qui accompagne les minerais nous fournis par les partenaires. Les outils mis à notre disposition par le système iTSCi nous rassurent que les minerais à acheter sont tracés depuis la mine jusqu'à l'entité de traitement. Toutes les opérations de réception, de vérification de la conformité, d'échantillonnage sont réalisées en présence de toutes les parties prenantes à savoir : La Division des Mines, le CEEC ainsi que les fournisseurs. Toutes les parties prenantes participent et les différents outils mis à disposition par le Système iTSCi et le Mécanisme de Certification de la CIRGL (Conférence

Internationale sur la Région des Grands-Lacs) sont utilisés et l'acheteur en reçoit la documentation voulue.

a) **Situation des quantités achetées**

Substance : CASSITERITE

LOT D'ORIGINE NORD-KIVU

N°LOT CRM	N° LOT iTSCi	QUANTITES ACHETEES/ Kg	OBSERVATIONS
001/CRM/NK/2022	CRM/NK/000001	24 115	Sites validés verts
002/CRM/NK/2022	CRM/NK/000002	24 000	Sites validés verts
003/CRM/NK/2022	CRM/NK/0000003	14 138	Sites validés verts
004/CRM/NK/2022	CRM/NK/0000007	25 000	Sites validés verts
005/CRM/NK/2022	CRM/NK/0000008	25 000	Sites validés verts
TOTAL		112 253	

LOTS D'ORIGINE MANIEMA

N°LOT CRM	N° LOT iTSCi	QUANTITES ACHETEES/ Kg	OBSERVATIONS
001/CRM/MN/2022	CRM/MN/000000 4-B	11 119	Sites validés verts
002/CRM/MN/2022	EAM/MN/000000 5-B	25 056,50	Sites validés verts
003/CRM/MN/2022	CRM/MN/000000 6-B	25 094	Sites validés verts
TOTAL		61 270	

b) Situation des quantités exportées

Substance : CASSITERITE

LOTS D'ORIGINE NORD-KIVU

N°LOT CRM	N° LOT iTSCi	QT. EXPORTEE/Kg	OBSERVATIONS
001/CRM/NK/2022	CRM/NK/000001	24 004	Sites validés verts
002/CRM/NK/2022	CRM/NK/000002	24 000	Sites validés verts
003/CRM/NK/2022	CRM/NK/0000003	14 000	Sites validés verts
004/CRM/NK/2022	CRM/NK/0000007	25 000	Sites validés verts
005/CRM/NK/2022	CRM/NK/0000008	25 000	Sites validés verts
TOTAL		112 004	

LOTS D'ORIGINE MANIEMA

N°LOT CRM	N° LOT iTSCi	QUANTITE EXPORTEE/Kg	OBSERVATIONS
001/CRM/MN/22	CRM/MN/000000 4-B	11 000	Sites validés verts
002/CRM/MN/22	EAM/MN/000000 5-B	24 500,00	Sites validés verts
003/CRM/MN/22	CRM/MN/000000 6-B	24 500	Sites validés verts
TOTAL		60 000	

NB : Les différences entre les quantités achetées et celles exportées constituent les pertes de traitement.

1. RELATIONS DE L'ENTREPRISE AVEC SES PARTENAIRES COMMERCIAUX

a) Les Fournisseurs de l'entreprise Les Négociants des minerais

N°	NOM & POST-NOM	N° CARTE DE NEGOCIANT
Secteur NORD-KIVU		
1	Akili Chimanuka	293
2	Babunga Kalumuna Janvier	En cours d'acquisition
3	Bashombana Chigashwana	En cours d'acquisition
4	Bauma Aristote	En cours d'acquisition
5	Byamungu Busomoke	472
6	Habamungo Patrick	253
7	Halimana Mweze	266
8	Kayihura Ngayase	En cours d'acquisition
9	Kishamunda Patrice	479
10	Kubuya Batende	292
11	Kyatokekwa Shindano	281
12	Lukere Chibenji	258
13	Lurhanyolerwa Nyamwaba Patrick	En cours d'acquisition
14	Mbairwe Lubao	470
15	Mitamba Musimbi	273
16	Muhirhi Barhabula	280
17	Mujishamba Njangala	482
18	Musanganwa Musungu	En cours d'acquisition
19	Ngunza Rukara	En cours d'acquisition

20	Niyunchuti	En cours d'acquisition
21	Salumu Luembe Felly	262
22	Shabani Nuru	277
23	Tumaini Savere	148
24	Bwiga Birali	En cours d'acquisition
Secteur MANIEMA		
1	Abeli Kikuni Delos	En cours d'acquisition
2	Bwaliso Joseph	En cours d'acquisition
3	Elena	En cours d'acquisition
4	Kikuni Odon	En cours d'acquisition
5	Kalumana Mweze	En cours d'acquisition
6	Kyabonga Daniel	En cours d'acquisition
7	Mazanga Museme	En cours d'acquisition
8	Mazeya Mopanda	En cours d'acquisition
9	Mulamba Mazina	En cours d'acquisition
10	Mvunabandi Sendegeya	En cours d'acquisition
11	Mwambali Christian	En cours d'acquisition
12	Nkurunziza Gachumbi	En cours d'acquisition
13	Ramazani Kasamba	En cours d'acquisition
14	Vikytoria André	En cours d'acquisition
15	Wiga Kasongo	En cours d'acquisition

16	Witha Luyamba	En cours d'acquisition

b) Les Coopératives et Sociétés minières

N°	DENOMINATION & PERSONNALITE JURIDIQUE	TYPE DE CONTRAT	DATE DE SIGNATURE
COOPERATIVES MINIERES			
01	TUUNGANA Arr. Ministériel n°0604/CAB.MIN/MINES/01/2014 du 09/10/2014	Protocole d'accord	06/08/2021
03	COMIPCC/Scoops Arr. Ministériel N° 0047/CAB.MIN/MINES/01/2016 du 19/04/2016	Protocole de collaboration Annexe 1	21/03/2022
SOCIETE MINIERE			
01	CFM (Congo Fair Mining) N°RCCM : CD/KNG/RCCM/21-B-00458	Protocole d'accord	16/03/2022

c) Les Acheteurs de l'entreprise

N°	DENOMINATION	ADRESSE
01	TRADEMET SA	Place G.BAUGNIET 2.Bte 7 B. 1390 Grez-Doiceau Belgique
02	TRASTEEL INTERNATIONAL SA	VIA BALESTRA 10 CH-6900 LUGANO
	TATA INTERNATIONAL SINGAPORE PTE LTD	6SHENTON WAY, #18-08C OYE OUE DOWNTON, 068809, SINGAPORE

2. ACTIONS DE CRM Sarl VIS-À-VIS DE SES PARTENAIRES

L'entreprise se fait l'obligation de maintenir une communication directe et permanente avec ses partenaires commerciaux en amont et en aval à qui elle doit fournir toutes les informations concernant ses activités commerciales.

Elle doit également communiquer avec eux sur les rapports d'incidents ainsi que les missions d'évaluation des risques que CRM Sarl (Congo Ressources Mining Sarl) aura à réaliser sur sa chaîne d'approvisionnement de minerais. A ces partenaires locaux, CRM Sarl demande de se conformer à sa politique interne. Cela étant une condition pour la poursuite du partenariat. CRM Sarl par la voie du responsable de la mise en œuvre du Devoir de Diligence Raisonnable se fait l'obligation de renforcer les capacités de ses partenaires locaux à travers des séances de formation en mettant l'accent sur l'identification de risques ainsi que les mesures de leur atténuation.

3. MISSION D'EVALUATION DES RISQUES ASSOCIEES A LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DES MINERAIS INITIEES PAR CRM Sarl

Par le biais de la Fédération des Entreprises du Congo, FEC en sigle, avec le concours des sociétés minières œuvrant au Nord-Kivu, nous avons prévu successivement deux missions d'évaluation qui devaient se réaliser au mois de Février 2023. Mais à cause de la situation sécuritaire précaire en province du Nord-Kivu, ce programme de descente tant à WALIKALE qu'à MASISI n'a pas connu du succès escompté.

4. REPERTOIRE DES SITES MINIERES QUALIFIES ET VALIDES « VERTS » OU S'APPROVISIONNE LA SOCIETE CRM Sarl

N°	DÉNO-MINATION	MINERAIS EXTRAITS	CODE	STATUT DU SITE	OBSERVATION
1. NORD-KIVU					
a) TERRITOIRE DE MASISI					
01	Bihula	Coltan & SNO2	CN/Rub/NK/Mines/cert/008/2014	vert	AR.MIN.0078 du 21 Fév.2014
02	Katahenda	SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-1/SAK/Mines/Cert/0035/2021	vert	AR.MIN.0078 du 14 Oct.2021
03	Nyamukubi	SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-2/SAK/Mines/Cert/0033/2021	vert	Idem
04	Nyange-Kamatale	SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-2/SAK/Mines/Cert/0024/2021	vert	Idem
05	Nyamazu	SNO2 & Coltan	NK/TM/BLU/BAH/PE-1/SAK/Mines/Cert/0028/2021	vert	Idem
06	Kamatale	SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-2/SAK/Mines/Cert/0025/2021	vert	Idem
07	Shakubangwa	Coltan et SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-2/SAK/Mines/Cert/0027/2021	vert	AR.MIN00390 du

					14 Oct.2021
08	Rukunda	SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-2/SAK/Mines/Cert/0029/2021	vert	Idem
09	Mushau	SNO2	BA.Mup/NK/Mines/Cert/010/2016	vert	AR.MIN.0004 du 02 Fév.20216
10	Ndahimbwa	SNO2	NYAM/MUPM/PE76/NK/Mines/Cert/0003/2017	vert	AR.MIN.0002 du 09 Janv.2018

b) TERRITOIRE DE LUBERO

01	Etaeto droite	SNO2,Coltan & Wolframite	PR/1380/LCR/NK/Mines/Cert/006/2015	vert	AR.MIN.0260 du 30 Mars 2015
----	---------------	--------------------------	------------------------------------	------	-----------------------------

c) TERRITOIRE DE WALIKALE

01	Angisi	SNO2 & Coltan	PE8184/SEM/NK/Mines/Cert/0018/2014	vert	AR.MIN.0598 du 02 Oct. 2014
02	Camp plaine	SNO2	PE71/SAKI/NK/Mines/Cert/0020/2014	vert	Idem
03	Lubilinga	SNO2	Idem	vert	Idem
04	Matamba	SNO2& Coltan	ZRG02573/ZRG/NK/Mines/Cert/0023/2014	vert	Idem
05	Ibondo	SNO2 & Coltan	BAK/BANYI/NK/Mines/Cert/020/2016	vert	AR.MIN.0028 du 07 Mars 2016
06	Idambo	SNO2 & Coltan	PE70/SAK/BANYI/NK/Mines/Cert/022/2016	vert	Idem
07	Kasindi	SNO2 & Coltan	ZRG/1797/WAN/MA/NK/Mines/Cert/018/2016	vert	Idem
08	Bongobongo	SNO2, & Wolframite	NK/T.WAL/BATI/PE-73/SAK/Mines/Cert/004/2019	vert	AR.MIN.0505 du 15 Juilet2019
09	Mindumbi	SNO2	NK/T.WAL/BAMU/WAN/PR-14292/Mines/Cert/008/2019	vert	Idem
10	ZALA NA MBANGU	SNO2 & Or	NK/T.WAL/OLO/WAN/WAS/Mines/Cert/015/2019	vert	Idem

2. MANIEMA

01	Lembelembe	SNO2			Territoire de Pangi
02	Nsolo	SNO2			Territoire de Pangi
03	Katembo	SNO2			Territoire de Pangi
04	Nkenye	SNO2			Territoire de Pangi

05	Angongo	SNO2			Territoire de Pangi
06	Tanganika	SNO2			Territoire de Pangi

Partie III. INCIDENTS ET AUDIT

INCIDENTS SURVENUS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CRM Sarl

Partie III. INCIDENTS ET AUDIT

1. INCIDENTS SURVENUS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CRM Sarl

ETAPE DE LA CHAÎNE	N°	RISQUES IDENTIFIÉS	PROBABILITE	IMPACT	MANIABILITE	APAISEMENT (Réduction/Mesure d'atténuation)	INTERVENANTS/ACTEURS pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation
SITES D'EXTENSION	01	Ecart de poids entre le poids inscrit sur logbook et le poids entrant après pesage au comptoir. Cfr Incident iTSCI NK-2023-0001	Élevée	Moyen	Moyenne	Mise à niveau de nos négociants quant au danger que peut provenir du surpoids occasionné par la différence des balances lors du repesage au comptoir. Car de notre analyse, nous relevons la probabilité d'un problème des balances à différents niveaux dont le centre de négoce (lors des opérations avec les négociants) ; l'Entité de Traitement (lors du traitement et mixage des minerais avant leur conditionnement et enfutage) et la fonderie. En réaction à cet état des choses, CRM "sarl" s'est résolu d'inviter tous les négociants partenaires à prendre part à une nouvelle réunion d'information en rapport avec les dispositions pertinentes du "Manuel de Traçabilité" et spécialement en ce qui concerne le seuil de poids accepté et à respecter dans les transactions. Quant à l'Entité de Traitement CRM "sarl", nous venons de faire appel au service de Métrologie de l'OCC (Office Congolais de Contrôle) pour l'étalonnage de nos balances ; chose déjà faite.	- CRM Sarl - Négociants - Divimines au point de Négoce - OCC

ITINERAI RE & EVALUA- TION	RAS	RAS	RAS	RAS
01 POINT DE VENTE ou CENTRE DE NEGOCE	Corruption des agents des services étatiques perception des frais illicites demeurent une pratique acceptée par tous soit disant assistance aux services.	Elevée	Moyen	Moyenne
	✓ Continuation des activités dans la zone ; ✓ Sensibilisation des Fournisseurs/Négociants et agents sur terrain sur les risques à la corruption et exigence des preuves de paiement de toutes les taxes dues à l'Etat conformément aux exigences de l'ITIE.	✓ CRM Sarl ; ✓ Fournisseurs ; ✓ Services de l'Etat		
01 ACHAT/ EXPORT ATION	-Perte des Tags/Etiquettes lors de l'exportation. Cfr Incident iTSCi NK-2023-0011 ;	Elevée	Moyenne	✓ CRM Sarl ✓ Fonderie ✓ iTSCi ✓ le CEEC
02	-Implication des éléments FARDC dans le différend opposant CRM Sarl à son fournisseur	Moyenne		✓ DIVIMES ✓ Auditorat ✓ PMH

demander aux parties prenantes d'infliger une sanction appropriée à ces éléments non autorisés à s'impliquer dans les contentieux du secteur des Mines.

CRM Sarl a pris bonne note des observations faites par iTSCi et promet des améliorations significatives

Elevée	Moyenne
Elevée	Moyenne
Elevée	Moyenne

03 -Mauvaise transcription des initiales des numéros des lots

2. CONFORMITE AVEC LE MECANISME D'AUDIT TIERCE PARTIE

En 2022, CRM Sarl n'a participé à aucun audit, toutefois l'audit de la CIRGL programmé pour l'année 2022 n'a plus eu lieu à de la situation sécuritaire précaire suivie de l'organisation des élections qui se préparent en RDC.

CONCLUSION

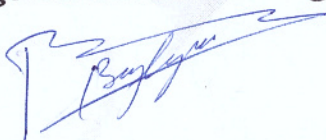
Le présent Rapport Annuel de l'exercice du Devoir de Diligence comptant pour l'année 2022 est fait en tenant compte des instructions, observations objectives et des recommandations d'ITSCi, du Ministère National des Mines ainsi que celles des autres parties prenantes.

CRM Sarl encourage tous ceux qui pourront d'une manière ou d'une autre critiquer ce rapport de le faire sans hésiter. Ce qui permettra à l'entreprise d'améliorer ses capacités dans la mise en œuvre du Devoir de Diligence.

Fait à Goma, le 27/02/2023

BAGIRISHA - HAKIZINKA

Chargé du devoir de diligence



La Direction

BAHATI MIRINDI Hilaire

